



COBERT

Déclaration de Prestations

No.: 07/4A20-4P20

Versión: 09-22

- Tuiles en béton pour toiture:
Gredos, Evolution, Teide, Guadarrama, Universal, H-Compact, Plana, Plana Evolution, Arcadia et Superval, Almanzor, Latina, Summum.

- Pièces auxiliaires en béton pour toiture:
Faîtière, Rive angulaire, Tuile de ventilation, Tuile de sortie circulaire, Tuile de changement de pente, Tuile sablière, Tuile sablière rive droite/gauche, Demi tuile, Demi tuile sablière, About d'arêtier, About d'arêtier rive droite/gauche, Demi tuile about d'arêtier, Tuile sablière canal/cobija almanzor, Tuile rive droite/gauche canal/cobija almanzor, Faîtières ornementales, Faîtière, rencontres 3-4 directions.

1. CODE D'IDENTIFICATION UNIQUE DU TYPE DE PRODUIT

07/4A20-4P20

2. USAGE PRÉVU

Tuiles et accessoires en béton pour toiture ou au bardage des bâtiments.

3. FABRICANT, et, le cas échéant, REPRÉSENTANT AUTORISÉ

BMI ROOFING SYSTEMS, S.L.U.
Ctra. Villaluenga-Cobeja, Km 3.5
45520 Villaluenga de la Sagra (Toledo) - Espagne
Représentant autorisé: N/A

4. SYSTÈME D'ÉVALUATION ET VÉRIFICATION DE LA CONSTANCE DES PRESTATIONS

SYSTÈME N° 3

5. NORME HARMONISÉE ou ETA

EN 490:2011

6. ORGANISME NOTIFIÉ

WFRGENT nv
Ottergemsesteenweg-Zuid 711, 9000 Gent, Belgium
Notified Body number: 1173

7. PRESTATIONS DÉCLARÉES

Caractéristiques essentielles	Prestations	Spécifications techniques harmonisées
Résistance mécanique	Conforme	EN 490:2011
Comportement au feu extérieur*	Classe A (Broof)	
Réaction au feu**	A2-s1, d0	
Imperméabilité	Conforme	
Stabilité dimensionnelle	Conforme	
Durabilité	Conforme	

NPD: Aucune prestation déterminée

*conformément à la Décision de la Commission 2000/553/EC

**conformément à la Décision de la Commission 96/603/EC

Signé par et au nom du fabricant par:

M. Carlos HERNÁNDEZ PUENTE - D. Général

À Villaluenga de la Sagra

Le 15/09/2022

Les prestations du produit identifié dans les points 1 et 2 sont conformes à l'ensemble des prestations déclarées dans le point 7. La présente déclaration s'émette, en conformité avec le Règlement (EU) N° 305/2011, sous l'unique responsabilité du fabricant identifié dans le point 3.